

AFFAIRE N° 7

O B J E T : Programme d'aménagement des Hauts 1982.- Eau Potable.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le programme Aménagement des Hauts EAU POTABLE au titre de l'année 1982 qui comprend les opérations suivantes :

- Renforcement réseau de Bellevue (2ème tranche)
- Extension chemin du jardin
- Extension Chemin Cerveaux
- Extension Chemin du Finistère (2ème tranche)

Le montant des travaux s'élève à : Deux millions de Francs, financés de la façon suivante :

- Subvention FIDOM 82	30 %	600 000 F
- Emprunt C.R.C.A.M.R.		1 400 000 F
<u>TOTAL</u>		<u>2 000 000 F</u>

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce programme ainsi que les dossiers techniques correspondants.
- de m'autoriser à solliciter la subvention ainsi que l'emprunt correspondant.
- de m'autoriser également par la suite à lancer les appel-d'offres ou consultations d'entreprises et à passer les marchés.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*VU. M. Denis le 25 Février 1982
 P/le Maire, le Secrétaire Général
 signé : Richier CULTIAUX
 Pour Copie certifiée Conforme
 P/le Maire, le chef de Bureau clerc
 LACOSTE*